

Présidence : Serge MOTTIER

Présents : Yves BOISSERIE – Odile ESKÉNAZI – Alain TANCREL

Excusés : Jacques TUFFIÈRE

1. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Serge MOTTIER fait le point sur la rédaction en cours, avec Richard CURSAZ (CTS) et Marie NICOLAS (salariée LAPL) d'un document précisant les différentes responsabilités et l'organisation de l'ETR tant sur le plan organisationnel que financier. Ce document sera présenté au pôle sportif pour validation et fera l'objet ensuite d'une communication aux différentes personnes et structures concernées.

Il a assisté à deux commissions CRAMA et CSO ainsi qu'au groupe de travail « éthique et déontologie ». Ce dernier s'est réuni pour préparer le colloque prévu début mars à l'intention des encadrants et au cours duquel l'association « Colosse aux pieds d'argile » fera une intervention.

Une visioconférence est programmée avec les clubs organisateurs de course à label régional pour présenter les propositions dans ce secteur.

2. HOMOLOGATION DE RECORDS

Le bureau homologue le record régional repris en document annexe

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le bureau approuve les procès-verbaux du bureau exécutif du 25 Novembre 2021 et des commissions :

- CR Masters du 2 décembre 2021
- CR Equipements sportifs du 23 septembre 2021
- CR Jeunes du 9 Novembre 2021
- COTR du 24 Novembre 2021

4. BUREAU EXÉCUTIF

Suite à la proposition faite au Comité Directeur d'élargir la participation au bureau exécutif les personnes concernées ont toutes donné leur accord.

Il conviendra de fixer assez précisément les rôles de chaque structure : bureau exécutif et bureau restreint.

5. POINT SUR LES LICENCES

La Secrétaire Générale fait le point sur le nombre de licences.

24 060 licences sont enregistrées à ce jour : 12 774 Hommes et 11 286 Femmes

Toutes les catégories, à l'exception des cadets, ont dépassé le total du 31 Août 2021.

Les catégories « jeunes » enregistrent les plus fortes progressions alors que les licences encadrement sont nettement en diminution.

Les licences « compétition » sont en augmentation de 7.80% et devrait retrouver leur niveau des saisons antérieures progressivement.

6. RELATIONS AVEC LES COMITÉS

Yves BOISSERIE qui prend le relais de Dimitri DUBOIS dans les relations avec les comités précise qu'il souhaite organiser des rencontres pour faire remonter les problèmes et le ressenti des comités. Il prendra rapidement les contacts nécessaires pour formaliser ces rencontres.

7. SÉMINAIRE LIGUE/COMITÉS

Ce séminaire se tiendrait début avril après rencontre avec les CTS pour préparer un projet concernant le haut-niveau

8. ACTIVITÉ DES PÔLES

a) Pôle Sportif

Alain TANCREL fait le point des réunions qui se sont tenues ou programmées très prochainement: CSO et CRJ. Concernant cette dernière, il espère que la prochaine réunion devrait faire évoluer le travail notamment pour le secteur U12 et plus jeunes.

Il tient à préciser que le pôle sportif est le point de départ « politique »

Il aborde le poste de DPST qu'il occupe actuellement

Il signale que le Président de la CSO de la ligue de Bretagne lui a fait part de ses inquiétudes quant à la participation du jury aux prochaines compétitions régionales communes en raison de multiples compétitions programmées en même temps

Lors des Championnats de France en salle il occupera un poste à la remise des dossards et chambre d'appel.

9. PROCHAINE RÉUNION DU BUREAU.

Serge MOTTIER pense qu'il n'est pas utile de tenir une réunion avant la fin de l'année.

Il propose que le bureau exécutif se réunisse le 4 janvier 2022 et souhaite aux membres présents de bonnes fêtes de fin d'année.